A l'heure des toasts, M. Lallemand, président de la Société des Combattants de Wattrelos a prononcé un discours dans lequel il a constaté la solidarité qui unit la société et l'a engagée à poursuivre son œuvre dans la commune, en groupant le plus de citoyens possible sous les plis de sa bannière alin de s'unir, de se soutenir et d'honorer notre beau pays.

M. Lallemand remercie M. Dhalluin, président d'honneur de son zèle et de son dévouement qui ne fait jamais défaut quand il s'agit du bonheur et de la prospérité de la société.

Il remercie encore M. Laloy, vice-président, et toute la commission de leur précieux concours ainsi que les délégués de Roubaix, Tourcoing, Wattrelos et les représentants de la presse qui ont témoigné de la bienveillance à la société.

En terminant, M. Lallemand propose un chaleureux vivat en l'honneur de M. Pierre Dhalluin.

Après ce vivat chaleureux en son honneur, M. Dhalluin se lève et remercie M. Lallemand des bons sentiments qu'il vient d'exprimer et du dévouement qu'il a toujours témoigné aux « Combattants de Wattrelos ».

Après avoir fait remarquer la prospérité de la société, M. Dhalluin lève son verre aux sociétés amies qui assistent au banquet et propose un vivat en leur honneur.

M. Lucas, président des « Anciens combattants de Roubaix » (L'Ancienne), boit ensuite à l'union des trois sociétés sœurs de Wattrelos, Roubaix et Tourcoing.

Cette charmante soirée, égayée par les chansons des convives, s'est prolongée assez tard.

Une lampe à pétrole tombée inopinément sur le parquet vers la fin du repas a produit une certaine émotion très vite calmée d'ailleurs.

Tout le monde s'est séparé enchanté, en se promettant de recommencer l'an prochain.

Une conférence socialiste à Wattrelos. — *Une conférence* organisée par le parti collectiviste a eu lieu dimanche, à trois heures de l'après-midi, dans la salle Delplanchin, à St-Liévin Wattrelos.

Les citoyens Ragheboum, délégué du comité fédéral, et Louis Marie, avaient promis « leur concours assuré » pour cette réunion publique et contradictoire, mais le dernier seulement a tenu promesse. Trois quarts d'heure se passent à attendre le citoyen Ragheboum et aussi les auditeurs qui ne se pressent pas de venir entendre les porte-parole du parti. Enfin, à trois heures quarante-cinq, la conférence s'ouvre devant une trentaine d'assistants. Il est aussitôt procédé à l'élection du bureau qui est ainsi constitué : M. Briffaut, *président*, MM. *Leconte* et Rambaud, assesseurs.

Le citoyen Louis Marie prend la parole. Dans son discours, réédition en grande partie de celui du Ravenel, à Roubaix, l'orateur traite de l'histoire du collectivisme qui, selon lui, remonte au commencement du monde. Aujourd'hui, dit-il, le socialisme est « un vrai torrent qui entraînera dans ses flots ceux qui voudraient s'y opposer ». Dans une sortie violente contre le capitalisme, le conférencier va jusqu'à dire : « Nos ancêtres de 1791 n'hésitèrent pas à jeter la tête d'un roi en delà à l'Europe coalisée, de même nous pourrons jeter quelques têtes en défi au monde capitaliste coalisé contre nous ». Toutefois, le citoyen Marie osc. Bien espérer que la révolution sociale de demain sera toute pacifique.

L'orateur expose ensuite la situation politique, toujours au point de vue socialiste, bien entendu, et il en profite pour parler de l'affaire Dreyfus ; d'après lui, les coupables sont les capitalistes juifs et catholiques (sic).

Une perle à enchasser : le citoyen Marie qui, dans une précédente conférence s'évertuait à prouver que Jésus n'avait jamais existé, a parlé hier de Judas Iscariote « qui vendit son maître pour trente deniers ! »

Un ordre du jour est voté par les cinquante auditeurs présents à la fin de la réunion, et la sortie s'effectue à 6 heures 1/2 sans incident.

TOURCOING

Elections au Tribunal de commerce. — Le scrutin a été ouvert à dix heures, dans la grande salle des mariages, et fermé quelques minutes après quatre heures. Un certain nombre d'électeurs se sont présentés trop tard et n'ont pu prendre part au vote.

Le bureau était présidé par M. Diéval, adjoint; assesseurs : MM. Gustave Glorieux, Fidèle Honoré, Edouard Despléchin, Louis Bernard et Georges Destombes.

Les électeurs ont de nouveau fait preuve d'empressement et tous les résultats du scrutin sont définitifs.

Election du Président :

Inscrits, 1583; Votants, 697

MM.	DÉSIRÉ LEURENT	649 voix.	ELU
	CHARLES POLLET	10 »	
	Divers	38 »	

Election de trois Juges titulaires :

MM.	EUGÈNE DERVAUX	642 voix.	ELU
	HERBAUX-HASSEBROUCQ	640 »	ELU
	CHARLES POLLET	633 »	ELU
	ANTOINE DALLE	39 »	
	ALPHONSE MOTTE	39 »	
	MASQUILIER-DEWAVRIN	30 »	
	Divers	25 »	

Election de quatre Juges suppléants :

MM.	ANTOINE DALLE	622 voix.	ELU
	ALPHONSE MOTTE	625 »	ELU
	DESURMONT-MOTTE	624 »	ELU
	MASQUILIER-DEWAVRIN	622 »	ELU
	CHARLES POLLET	39 »	
	HERBAUX-HASSEBROUCQ	39 »	
	EUGÈNE DERVAUX	39 »	
	Divers	36 »	

L'élection s'est faite dans le plus grand calme; il ne s'est produit aucun incident.

Le boulevard de ceinture. — Dans la séance de 21 mai dernier le Conseil municipal décidait, en principe, la création d'un boulevard de ceinture. Quelques mois après, en août, l'assemblée communale affectait une somme de 2.400 francs aux études préparatoires en vue de la réalisation du projet. C'est M. Collard, ancien agent-voyer en retraite, qui était chargé de ce soin. Nul ne pouvait mieux que lui arrêter le tracé de la nouvelle voie et entamer les négociations avec les propriétaires riverains.

La ville offrait, d'ailleurs, à ces propriétaires, certains avantages tels que la construction d'un aqueduc à grande section, l'établissement d'une chaussée pavée de six mètres, l'empierrement des accotements larges de neuf mètres, soit 4 m. 50 de chaque côté, le placement de bordures des trottoirs lesquels seraient faits en scories, la plantation de platanes à distance de huit mètres et enfin l'éclairage.

Le boulevard aurait donc une largeur totale de trente mètres.

Dans le rapport qu'il présentait le 21 mai, comme adjoint de la voirie, M. Sénéhar faisait ressortir combien il était important de se hâter, si on voulait arriver à une réalisation pratique du projet. Tout retard augmente en effet la dépense éventuelle, car, grâce à l'extension que prend la ville, des constructions nouvelles s'élèvent de tous côtés, et il deviendra bientôt impossible d'établir un tracé du boulevard de ceinture.

Et pourtant une grande artère de ce genre rendrait d'incontestables services à la ville. On y installerait une voie ferrée qui relierait les deux gares : il y aurait donc, de ce fait, de grandes facilités de transport pour les industries qui s'installeraient à proximité du boulevard de ceinture.

Il y aurait aussi un autre avantage à tirer du projet à propos des voies de communication avec le nouveau cimetière.

Voici, au surplus, l'itinéraire tracé :

Le boulevard partirait de la gare des Francs et suivrait la rue des Francs, qui n'est encore qu'une impasse, jusqu'au viaduc du Clinquet ou du Beau-Séjour.

A cet endroit, vient d'être ouverte une rue, la rue de la Madeleine, qui ne comprend encore que quelques maisons, construites sur un côté seulement. Cette rue pourrait donc être portée à la largeur de trente mètres jusqu'à l'intersection avec la rue du Brun-Pain.

A partir de ce point, le boulevard se prolongerait non loin de l'église Ste-Anne, couperait les rues de la Fin-de-la-Guerre et de Roncq pour arriver aux Orions et déboucher près du bureau d'octroi.

De là, le boulevard remonterait vers les Phalempins, le Cimbale, et longerait la filature de MM. Desurmont et Cie, pour couper ensuite la route départementale n° 22, puis le chemin de Neuville et le Chêne-Houpline pour aboutir à la rue Achille-Testelin entre la place de la Croix-Rouge et le bureau de douane.

Il se dirigerait ensuite vers la ferme Cocheteux, la Potente et l'Espine, longerait le mur de clôture de la filature de coton de MM. Laurent frères et se terminerait rue Winoc-Choqueel, vers l'endroit où la Compagnie du Nord projette d'établir sa gare de marchandises.

Comme on le voit, c'est encore un boulevard de demi-ceinture, mais il faut remarquer que de l'autre côté de la ville les grandes artères sont plus nombreuses et que l'utilité d'un boulevard se fait moins sentir.

Une réunion à la Société de Géographie. — Hier, dimanche, M. Van Houcke, rédacteur à l'*Echo du Nord*, a fait, à la Société de Géographie, devant une salle comble, la relation d'un voyage en Russie.

Le conférencier a assisté aux mémorables fêtes qui avaient eu lieu à Saint-Pétersbourg, à l'occasion du voyage de M. Félix Faure, président de la République.

Ce sont ces souvenirs qu'il a rappelés, ce sont les impressions vives ressenties par tous ceux qui avaient été les spectateurs de ces inoubliables scènes, qu'il a exprimées.

La première partie de la conférence a été consacrée une promenade dans la ville de Saint-Pétersbourg dont le conférencier a fort admiré les splendeurs.

Venait ensuite le récit des réceptions enthousiastes dont le Président de la République française a été l'objet de la part, non-seulement du Tsar et de la cour, mais aussi et surtout du peuple russe tout entier.

M. Van Houcke a parlé également des villes de Moscou et de Varsovie qu'il avait visitées dans son voyage.

En terminant, le conférencier fait appel au patriotisme pour resserrer encore les liens d'amitié qui unissent deux grandes nations, en étendant de plus en plus les relations commerciales avec la Russie.

La conférence a été fort applaudie.

Cette conférence était accompagnée de nombreuses projections faites d'après des photographies prises au moment des fêtes de St-Petersbourg.

Infraction à un arrêté d'expulsion. — Au mois de juin dernier, Edouard Huyghe, âgé de vingt-deux ans, ébéniste, né à Ypres, avait été condamné à Lille pour violences graves sur une femme de la rue Turgot, à Tourcoing, et conduit il y a quelques jours, à l'expiration de sa peine, à la frontière : il était rentré en France le lendemain et il a été arrêté dimanche matin, rue de Gand, par l'agent Quivron.

Fraude d'allumettes. — Dimanche vers 10 heures du matin, les préposés Hubert et Dupire, de la brigade de Lamartinière, ont arrêté une jeune fille de 16 ans, Marie Delporte, demeurant rue de l'Alma, 45, à Roubaix, qui portait cachés sous ses vêtements, 6 kilos d'allumettes, en nombre 27,000, d'une valeur de 27 francs.

Mouvaux. — *Les effets de la gelée.* — Lundi, vers trois heures de l'après-midi, un camion chargé d'une bouteuse mécanique, montait la côte qui conduit à la Belle-Vue. Tout à coup l'essieu se rompit sur la voie du tramway à vapeur, en face de l'estaminet de la Croix-Blanche.

Le lourd véhicule demeura en place.

Ce ne fut qu'après plusieurs heures que la voie fut dégagée.

Cet accident interrompu momentanément le service des tramways.

Pour l'œuvre de l'hospice. — Une quête faite à la loge de M. et Mme Koersgeker-Dupont a produit la somme de 12 francs. Des quêtes faites chez M. Delahaye, cabaretier, et à l'estaminet de la Forgette ont produit, la première 5 fr. 60 et la seconde 1 fr. 80.

Bousbecque. — *Chute de trois mètres.* — Samedi matin, vers neuf heures, Emile Quelon, âgé de quinze ans, aide-couvreur, demeurant au chemin de la Basse-Ville, travaillait avec son patron, M. Auguste Villiez, à la réparation de la couverture en paille d'une grange appartenant à M. Edouard Hazebrouck, cultivateur à la Place.

Au moment où il avançait une botte de paille à son patron, il perdit l'équilibre et tomba d'une hauteur de trois mètres sur le sol.

On le releva immédiatement et on le transporta immédiatement chez ses parents.

Après une demi-heure de soins, Emile Quelon est revenu à lui, et il en a été heureusement quitte pour quelques contusions sans gravité au bras et à la figure.

Roncq. — *Etablissement d'une briqueterie temporaire au Pied de Bœuf.* — *Enquête de commodo et incommodo.* — Le maire de la commune de Roncq informe le public qu'une enquête de commodo et incommodo se fera en la salle de la mairie de cette commune, le lundi 20 décembre courant, de neuf heures du matin à midi, sur la demande faite par M. Charles Laperre-Capelle, entrepreneur, d'établir une briqueterie temporaire sur un terrain sis en cette commune, au Pied-de-Bœuf, appartenant à M. Catteau-Destombes.

Les personnes qui auraient des observations, réclamations ou oppositions à faire sur l'établissement de cette briqueterie sont invitées à venir les consigner aux lieu et heures indiqués ci-dessus, dans le procès-verbal qui sera tenu à cet effet. Toute réclamation par écrit devra énoncer clairement les motifs et être signée de l'intéressé.

Halluin. — *Délit de chasse.* — Une contravention a été dressée par M. Delannoy, garde-chasse, contre M. L..., pour avoir chassé sans autorisation dans une chasse réservée appartenant à M. Jean Leurent.

Ce n'est pas la première fois, nous assure-t-on, que M. L.... est l'objet d'une contravention de ce genre.

Les annonces pour le JOURNAL DE ROUBAIX *sont reçues à Tourcoing, au bureau du journal, 78, rue Nationale, et à la librairie Watteeuw, 59, rue St-Jacques.* 2762j

LILLE

Elections au Tribunal de Commerce de Lille. — Inscrits, 7881; votants, 631. — *Election d'un Président* — M. Bocquet, 525 voix, divers, 36.

Election de quatre juges titulaires. — MM. Wiarzny, 517 voix, Rog 2, 413; Descourtieux, 531; Lehan, 516; divers, 107.

Les résultats des autres cantons ne sont pas encore connus, mais il y a certainement ballottage.

Election de deux juges suppléants. — MM. Villette, 509. Desombre, 508; divers 148.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés sous cette rubrique n'engagent en rien la rédaction.

La Chapelle russe

Roubaix, le 4 décembre 1897.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*,

Ne pourrait-on pas faire une démarche pour obtenir que la musique la *Chapelle russe*, qui a donné un concert intéressant à l'hippodrome de Lille, vienne aussi à Roubaix, où elle est certaine d'être accueillie avec empressement par toute la population roubaisienne?

Recevez, Monsieur, nos bien sincères salutations.

Un groupe de Roubaisiens.

Le dégrèvement des boissons hygiéniques et les Brasseurs de Tourcoing

Tourcoing, le 4 décembre 1897.

Monsieur le directeur
du *Journal de Roubaix*,

Veuillez accorder l'hospitalité de vos colonnes à la note suivante :

« La Chambre des députés, dans sa séance de vendredi dernier, a fixé la taxe d'octroi pour les bières à 1 fr. 50 l'hectolitre, de sorte que l'abonnement qui vient d'être refusé aux brasseurs de Tourcoing sera un vrai désastre pour les finances de la ville. En effet, cette taxe dimique de près de moitié l'octroi sur la bière, de façon que la ville en faisant l'exercice de la brasserie va se trouver engagée à dépenser soixante mille francs pour en toucher 100,000. — Voilà une belle spéculation dont pourront se vanter les conseillers cabaretiers faisant 27cc quelques autres les grands esprits du Conseil municipal.

» Il est bon de rappeler que la brasserie de Tourcoing avait offert pour renouveler son abonnement la somme de 270,000 francs, que l'exercice, en supposant que la taxe d'octroi ne fût pas changée coûtera au bas mot 60,000 francs. Nous pouvons dès à présent préjuger, sans crainte de nous tromper, que dans l'état actuel des affaires les finances de la ville supporteront en fin d'année un déficit de plus de cent mille francs, et tout cela pour le plaisir de tracasser une industrie qui rapporte à Tourcoing la fleur de son octroi. Les Tourquennois apprécieront et jugeront sincèrement ceux qui sans souci gaspillent l'argent des contribuables.

» Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de notre considération distinguée.

» *Un groupe de brasseurs de Tourcoing.* »

Concerts et Spectacles

Une fête de bienfaisance. — La conférence Saint-Vincent-de-Paul de la paroisse Saint-Sépulcre avait organisé, au bénéfice des pauvres qu'elle secourt, une fête de bienfaisance qui a eu lieu dimanche à cinq heures. La vaste et magnifique salle des fêtes de la maison Saint-Louis, admirablement disposée et aménagée pour des séances de ce genre, contenait une assistance de plus de six cents personnes qui avaient répondu à l'appel des organisateurs à qui M. le curé de Saint-Sépulcre avait prêté un concours empressé et efficace.

Les vaillants et généreux jeunes gens de la Conférence Jeanne d'Arc de Lille, dont le dévouement est acquis à toutes les belles et nobles entreprises, s'étaient volontiers chargés de constituer le programme de la fête et d'en être les principaux interprètes. Ils se sont acquittés de leur mission à la complète satisfaction des spectateurs et si les organisateurs ont droit à la reconnaissance des pauvres pour le zèle qu'ils ont déployé à s'assurer une nombreuse assistance, ces jeunes gens peuvent légitimement revendiquer l'honneur du succès de cette intéressante séance.

Ils ont interprété avec une humour réjouissante deux charmantes comédies : « La journée de huit heures » et « La Bête noire de Baptistin ». Des chansonnettes spirituelles et dites avec verve ont servi de joyeux intermèdes.

Au cours de la séance, un des membres de la conférence Jeanne d'Arc, M. Obéliane, a fait une instructive conférence sur les « Ecoles libres ».

Il est juste de mentionner le bienveillant concours prêté à cette fête par la Maîtrise Saint-Sépulcre qui, sous l'intelligente direction de M. J. Marcelli, a exécuté, avec un réel succès deux chœurs « Cecilia » de Eude Vos et « Bonsoir, bonne nuit, bonjour », de Paladino.

Pour clore cette agréable séance d'où les spectateurs ont emporté la double satisfaction du plaisir éprouvé pendant ces quelques heures de saine distraction, et de la joie intime d'avoir collaboré au soulagement des malheureux, les membres de la conférence Jeanne d'Arc ont fait entendre le « Chant des Etudiants Catholiques », qui a été applaudi et bissé avec enthousiasme.

Roubaix. — *Concert par la Concordia Harmonie.* — La salle des fêtes de M. Delathauwer, rue Pierre-Motte, était comble, dimanche, pour la charmante soirée, qui était offerte aux familles des membres honoraires de la société. Le programme, composé de la plus heureuse façon, a été suivi à la satisfaction générale. La « Concordia-Harmonie », dont on connaît l'excellente réputation, a exécuté, sous la direction autorisée de M. Lerisson, un allegro militaire, et les « Caquets », fantaisie-polka pour petite clarinette, avec un maestria digne d'éloges.

Les solistes méritent de sincères félicitations.

M. Verhoust a récité son monologue dramatique « La robe » avec chaleur et sentiment; M. X..., qui veut conserver l'anonymat, a exécuté une fantaisie pour violon et un air varié en musicien accompli : M. Fauqueux a accompagné au piano, avec le talent qui le caractérise.

— *Concert-spectacle par les cercles dramatiques « Fraternité et La Thalie ».* — Une assistance nombreuse et choisie remplissait, dimanche soir, la charmante salle des fêtes du Café Pandore, rue Pauvrée, pour assister à l'intéressante soirée qui était organisée par les cercles dramatiques « Fraternité, et « La Thalie », avec le gracieux concours du « Club des Vingt ». Disons de suite que cette fusion de société qui réunissait un sérieux contingent d'éléments, a eu pour effet de donner une soirée exceptionnelle qui a obtenu un franc succès.

Le « Myosotis » à Wattrelos. — Prochainement, tournée du Club dramatique « Le Myosotis » avec les *Cocottes* Dandans dans leur immense succès l'Homme décollé.

Tourcoing. — Les membres de la Section dramatique de la Ste-Famille offriront aux bienfaiteurs de l'œuvre, une soirée récréative le lundi 6 décembre. Ils joueront la tragédie de Casimir Delavigne, *Louis XI*. Une quête sera faite au profit de l'œuvre.

GRAND THÉATRE-HIPPODROME

Bureau 7 h. 1/2 — *Jeudi 9 Décembre 1897* — Rideau 8 h.

CARMEN

Opéra en quatre actes. — Paroles de Meilhac et Halévy.
Musique de Bizet

Au 2e acte : La Séguedille, danse par les dames Coryphées et du Ballet. — Au 4e acte : Danse Bohémienne, par Mlles H. Mignot, C. Cerny, Cereza, les Coryphées et les dames du Ballet. — Grand Orchestre complet.

PRIX DES PLACES : Loges et fauteuils, 4 fr. ; Pourtours, 2 fr. 50 ; 1re Galeries, 1 fr. 75 ; 2e Galeries, 0 fr. 60.

Location pour toutes les places chez M. JOSE BERTOUI, rue de la Gare.

LA SAINTE-CECILE

Roubaix. — La fête de Sainte-Cécile continue à être célébrée par nos nombreuses sociétés musicales qui, chacune à son tour, tiennent à honneur de consacrer la patronne des musiciens une audition aussi soignée que possible.

Nous avons eu ici, hier, dans la journée de dimanche, pas moins qu'en cette ville, plus de deux éloges.

— *La chorale de la société Saint-Joseph-des-Champs* s'est fait entendre à Saint-Martin pendant la grand'messe. Cette société, qui a pour président M. le chanoine Barbeaux et pour directeur M. Fabien Lepercq, vicaire à Saint-Martin, se fient dans l'ombre d'une modeste existence ; elle poursuit silencieusement son travail de développement et de perfectionnement dans le sein d'une œuvre de préservation pour la jeunesse. Il lui a suffi, pour mériter un grand jour, le mardi d'un devoir remplir : témoigner, à l'occasion de la Sainte-Cécile, sa reconnaissance envers ses bienfaiteurs de l'œuvre.

Or ces bienfaiteurs ont tout lieu d'être satisfaits. L'interprétation que cette chorale a donnée d'une messe solennelle de Th. Dubois, avec accompagnement d'orchestre, a été vraiment remarquable. Ce n'est pas seulement par une justesse irréprochable, une grande exécution de mesure, et une complète unité dans l'ensemble que cette audition s'est fait favorablement apprécier, mais c'est encore par la délicatesse dans l'ensemble et dans les nuances qui dénote un goût vraiment artistique.

— La *Fanfare du Centre* a fêté sainte Cécile en l'église Notre-Dame, pendant la messe de onze heures et demie.

Elle y a exécuté, sous la direction de M. Albert Duhamel, une sélection sur *Sapho* de Gounod, dans laquelle MM. Hoste et Lambert se sont fait avantageusement remarquer comme solistes, une fantaisie sur *Guillaume Tell* de Rossini et un pas redoublé pour la sortie. L'exécution de la *Fanfare du Centre*, conduite avec sûreté, a été brillante et bien rythmée : l'allegro de l'ouverture de *Guillaume Tell*, qui termine la fantaisie sur cette œuvre, a été infiniment plus artistique et mieux nuancé qu'il ne l'a fait sensation. *Un peu de sourdine à la sonorité, étant* donné l'acoustique de l'enceinte de Notre-Dame, aurait rehaussé le mérite de cette audition dans laquelle se sont manifestées de sérieuses qualités de direction et d'exécution.

— La Fanfare de Beaucamp a donné sa seconde audition, pendant la messe de midi, à Sainte-Elisabeth, où elle a exécuté l'*ouverture fantastique* de Gevaert, une *Méditation* de Montagne et une fantaisie sur les *Dragons de Villars*, transcrite par Mehrmann. Nous n'avons rien à ajouter à ses approchés sur la première audition de cette société qui a eu lieu le dimanche précédent au T.-S. Rédempteur, sinon que cette dernière à Sainte-Elisabeth a été encore plus soignée et plus réussie.

— La fanfare *Les Enfants du Nord* s'est fait entendre à la messe de midi, en l'église du Très-Saint-Rédempteur. Ses belles et brillantes sonneries concertantes ont été dignes de la patronne des musiciens en l'honneur de qui elles faisaient retentir l'enfer du Pile.

— Plusieurs sociétés, après avoir honoré religieusement leur patronne, Sainte-Cécile, l'ont encore fêtée dans l'après-midi et la soirée par des agapes fraternelles et amicales : banquets agayés par une cordiale camaraderie et arrosés de toasts et de vivats joyeusement chantés en l'honneur du président, du chef, des membres de la commission, etc.

Le complément obligé de tout banquet d'une société de musique est un concert improvisé pour tout, dans ces réunions de musiciens, les chansons sont naturellement abondantes. Les convives des banquets de dimanche n'ont pas manqué de se procurer cet agrément pour terminer dignement la fête.

Dimanche, à trois heures de l'après-midi, a eu lieu, dans la salle des fêtes de la société la *Philharmonique du Jean-Ghislain*, rue de la Vigne, le banquet annuel de Sainte-Cécile.

M. Julien Carbon présidait, ayant à ses côtés les membres du conseil d'administration. Le menu, des mieux composé, était servi par le chef de la maison, au champagne. M. Cyille Van Biervliet, président actif, a porté un toast à M. Julien Carbon, président d'honneur, et l'a remercié de son dévouement constant à la société ; puis il a fait l'éloge des musiciens pour la bonne exécution qui a eu lieu le matin à l'église du Sacré-Cœur.

Il remercie en adressant ses plus chaleureuses félicitations au directeur, M. Charles Behiels, et profite de cette occasion pour lui faire part de la joie qu'il a éprouvée en apprenant sa naturalisation, puis il propose un vivat qui est chanté en son honneur. MM. Emile Debril, Behiels et Meurisse prennent successivement la parole pour inviter les sociétaires à être plus assidus aux répétitions.

Un vivat est ensuite chanté en l'honneur du représentant du *Journal de Roubaix*, qui, en quelques mots, remercie la société de l'insigne honneur qu'elle vient de lui témoigner, puis il lève son verre à la prospérité de la Philharmonique du Jean-Ghislain.

Un concert improvisé où se sont fait entendre plusieurs sociétaires, aussi que MM. Benonie Demarchelaere, baryton et Pierre Debruyne, basse, a obtenu un vif succès. Un bal a clôturé cette belle fête de famille et jusqu'à une heure assez avancée on s'en est donné à cœur joie.

Wattrelos. — *Les Enfants de la Lyre* ont exécuté hier, à la messe de onze heures et demie Dionis du Séjour, sous la direction de M. Charles Lemaire, un morceau, en plein chant, de Gounod, dans lequel MM. Hoste et Lambert se sont fait avantageusement remarquer comme solistes, une fantaisie sur *Guillaume Tell* de Rossini et un pas redoublé pour la sortie. L'exécution de la *Fanfare du Centre*, conduite avec sûreté, a été brillante et bien rythmée : l'allegro de l'ouverture de *Guillaume Tell*, qui termine la fantaisie sur cette œuvre, a été infiniment plus artistique et mieux nuancé qu'il ne l'a fait sensation. *Un peu de sourdine à la sonorité, étant* donné l'acoustique de l'enceinte de Notre-Dame, aurait rehaussé le mérite de cette audition dans laquelle se sont manifestées de sérieuses qualités de direction et d'exécution.

— La « Renaissance chorale » a donné son audition en l'honneur de Ste-Cécile en l'église St-Vincent-de-Paul au Cretinier. Elle a interprété, à six voix et demie, la belle messe mélodique pour quatre voix d'hommes de Saints. Le caractère large et imposant de cette œuvre a été bien observé et bien rendu. L'impression produite par la « Renaissance chorale » a été très favorable et les paroissiens de la nouvelle église de Wattrelos ont été particulièrement heureux d'assister à cette solennité religieuse et musicale.

Croix. — L'*Harmonie municipale* a donné sa première audition de Ste-Cécile à la grand'messe de la paroisse St-Martin, sous la savante direction de M. Gadenne, son chef dévoué. La société au grand complet a pris part à cette interprétation importante et elle s'y est comportée avec le succès dont elle est coutumière, maintenant ainsi bien une brillante renommée que nul ne conteste.

Le programme choisi pour l'exécution de Sainte-Cécile comportait deux œuvres importantes : la *Muette de Portici* et une fantaisie sur *Guillaume Tell*, de Rossini. Le chef d'œuvre du grand maître italien a été rendu avec ensemble, avec sentiment.

Il nous semble que ce morceau a dû être très goûté du nombreux auditoire.

La distinguée phalange de M. Gadenne a terminé sa fête religieuse en accompagnant de marches de circonstance la procession mensuelle du T.-S. Sacrement à laquelle prenaient part les membres de la Confrérie des Adorateurs.

Dans une réunion tenue le matin, des médailles d'honneur ont été remises aux membres actifs suivants, qui comptent vingt-cinq années de présence dans la société : MM. Emile et Henri Farvacque et Eugène Caby. La Commission a de plus accordé au chef distingué, M. Gadenne, une médaille d'argent avec mention honorable, pour reconnaître autant que possible les services signalés rendus par lui à l'Harmonie.

Fiers. — La Fanfare du Breucq, dirigée par M. Alfred Noncle, a joué plusieurs morceaux à la messe paroissiale de l'église de Sart et son exécution a été parfaite. Le soir, comme de coutume, a eu lieu le banquet de Sainte-Cécile. MM. Louis Lepers, président d'honneur, Louis Bonnet président, Achille Picavet, vice-président avaient pris place à la table d'honneur.

Tour à tour, ces messieurs, dont le dévouement inépuisable est depuis longtemps acquis à la fanfare du Breucq, ont été l'objet de vivats enthousiastes. Ils ont répondu que leur concours est assuré à la société et qu'ils sont heureux de la voir prospérer.

L'heure des chansons étant venue, chacun a donné son petit couplet et la fête s'est terminée au milieu d'un entrain général.

Hem. — La Musique municipale s'est fait entendre dimanche à la messe de dix heures, à l'occasion de la Sainte-Cécile.

Après la messe, cette société a fait une promenade dans la commune, et à trois heures a eu lieu son banquet.

Sailly. — Dimanche, la fanfare la Renaissance, a exécuté plusieurs morceaux pendant la grand'messe. Ils ont été interprétés d'une façon irréprochable.

Ascq. — Avant de se rendre à l'église paroissiale pour la Ste-Cécile, la commission de la Philharmonique d'Ascq, avait assuré une distribution de pains aux pauvres par le don généreux d'une somme de 50 fr., prélevée sur la prime obtenue par la société à Bruxelles. Par cette initiative qui lui fait honneur, la Philharmonique d'Ascq a voulu associer les indigents de la commune aux réjouissances qu'amène la fête de Ste-Cécile. L'exécution du programme a été des mieux réussie. L'honneur en revient au chef, M. Boidin, et aux sociétaires.

Le banquet traditionnel a eu lieu à cinq heures dans la salle Crang, au siège habituel. Il était présidé par M. Castelain, adjoint, en remplacement de M. Desquiens, maire, empêché, et plusieurs conseillers municipaux, la plupart membres honoraires, y ont participé. A l'une des fenêtres de la vaste salle du banquet, on avait eu l'heureuse idée de placer un superbe transparent représentant sainte Cécile appuyée sur une harpe encadrée des silhouettes d'une campagnol romaine. La gaieté la plus cordiale a animé cette fête de famille qui s'est terminée par un bal.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du dimanche 5 décembre.* — Léon Sutz, rue de l'Hommerie, 58. — Gustave Dureux, rue du Tilleul, 48. — Rachel Corelbergh, rue Ste-Thérèse, cour Bernard, 9.

Publications de mariages. — Georges Beaque, 26 ans, rentreur, rue Newcomen, 3, et Marie Lecomte, 18 ans, fileserande, rue de la Perche, impasse du Midi, 7. — Pierre Pontzeele, 23 ans, sans profession, rue de la Balance, 7, et Philomène Nutin, 23 ans, sans profession, rue Decrême, 132. — Félix Delannoy, 25 ans, fileserand, rue des Longues-Haies, 179, et Malvina Dambenelle, 23 ans, dévideuse, rue de la Bauge, 56. — Eugène Dewitte, 34 ans, apprêteur, rue du Tilleul, 40, et Victorine Mathon, marchande de moules, rue de Bouvines, 98.

Alphonse Duquesne, 28 ans, peintre, rue des Longues-Haies, 9, et Elise Bouvier, 25 ans, sans profession, rue des Fleurs, 30. — Adolphe Petit, 25 ans, mécanicien, rue du Fort, cour Desurmont, 13, et Marie Mesure, 20 ans, étirageuse, rue du Fort, cour Desurmont, 13. — Jules Michielsens, 25 ans, plieur, à Lys, et Marie Vanhoenacker, 21 ans, bretteuse, rue d'Halle, 28. — Henri Chanty, 29 ans, fondeur, rue St-Jean, 124 et Adèle Dufour, 22 ans, doubleuse, rue St-Jean, 24. — Jules Van Acker, 20 ans, maçon, rue Gretry, 30, et Virginie Debisschop, 17 ans, modiste, rue de Gand, 200.

Léon Bracq, 25 ans, voyageur de commerce, Roubaix et Marie Gyselen, 23 ans, sans profession, Dunkerque. — Albert Wallecan, 21 ans, paqueteur, Lons et avant à Roubaix et Marie Malle, 18 ans, bandeuse, Lons. — Georges Vancomelbeke, 25 ans, négociant, Roubaix et Jeanne Picavet, 22 ans, sans profession, Tourcoing. — Jean Bouret, 33 ans, fabricant de tissus, Roubaix et Léonie Courouble, 20 ans, sans profession, Lille. — Arthur Dubouvries, 31 ans, tisserand, Roubaix et Elise Rys, 25 ans, soigneuse, Wattrelos. — Emile Parent, 19 ans, rattacheur, rue Chonseul, 36 et Marie Decottignies, 19 ans, journalière, rue Vauquelin, 22.

Oscar Debouchange, 21 ans, dresseur, rue Charlemagne, 20 et Julienne Hedrez, 21 ans, couturière, rue du Tilleul, 211. — Oscar Toulet, 25 ans, employé de commerce, rue du Moulin, 134, et Maria Jourel, 21 ans, dévideuse, rue Saint-Jean, 185. — Etienne Drieu, 23 ans, soldat, rue Franklin, 12, et Marie Carlier, 23 ans, peigneuse, rue des Longues-Haies, 303. — François Braem, 25 ans, rattacheur, rue Sainte-Thérèse, cour Bernard, 7 et Dieudonnée Monont, 23 ans, marchande de fruits, rue Ste-Thérèse, 5. — Pierre Lemieux, 53 ans, rue Soubise, 34 et Adèle Delsaerre, 61 ans, couturière, rue des Chapelliers, cour Dubureq. — *Philippe Glorieux, 44 ans, voyageur de commerce*, rue Pierre-le-Roubaix, 71, et Léonie Baratte, 37 ans, repasseuse, rue Pierre-de-Roubaix, 91. — Edmond Cornille, 23 ans, modeleur, boulevard Gambetta, 161, et Adèla Golle, 23 ans, *sans profession, boulevard Gambetta.*

Déclarations de décès. — Coralie Walteau, 28 ans, ménagère, rue de la Longue-Chemise, cour Crépel, 1. — Jules Hervez, 1 an, rue de Naples, 18, cour veuve Dehaître, 2. — Joséphine Fillieres, 74 ans, veuve, rue de la Paix, 73. — Charles Brisson, 2 ans, rue Archimède, 83, cour Pladys, 43. — Germaine Steenwerckers, 2 ans, rue des Longues-Haies, cour Vroman, 42. — Sidonie Deloez, 20 ans, rue Turgot, 19.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille FERLIÉ-LECOMTE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Madame Cyrille FERLIÉ, née Rose-Anne-Julie LECOMTE, pieusement décédée à Croix, le 4 décembre 1897, dans sa 78e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le lundi 6 décembre, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 4 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mardi 7 du dit mois, à 10 heures, en l'église Saint-Martin, à Croix, d'où son corps sera conduit au cimetière de Roubaix pour y être inhumé. — L'assemblée à la maison mortuaire, Grande-Rue, à Croix.

Les amis et connaissances de la famille MASUREL-BRANQUART, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Georges-Joseph MASUREL, décédé à Roubaix, le 4 décembre 1897, dans sa 23e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le mardi 7 courant, à 9 heures 1/2, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le même jour, à 4 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, Grande Rue, 173.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Jean-Baptiste, à Roubaix, le vendredi 10 décembre 1897, à 10 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Henry ROSSEL, ancien président du Tribunal de commerce, veuf de Dame Clémence POLLET, décédé à Roubaix, le 13 décembre 1896, dans sa 74e année, administré des Sacrements de notre mère la